



Résiliation assurance voiture en copropriété

Par **altaya14**, le 11/04/2012 à 12:34

Bonjour,
je suis co propriétaire d un vehicule et je désire résilier l assurance car je demande a mon ex concubin coproprietaire de se vehicule de le vendre afin de récupéré chacun notre part ..mais ma demande demeure lettre morte il ne veux pas la vendre ..donc je ne désire plus voir se vehicule sur la route car forcement pendant se temps elle décote ...en ai je le droit ??

Par **chaber**, le 11/04/2012 à 13:57

bonjour

un contrat d'assurance ne peut être résilié que par le souscripteur.

J'attire toutefois votre attention qu'il doit toujours rester assuré, la responsabilité pouvant être engagée.